



Le 16 février 2018

Express-inFO

Rencontre avec les ministres ce matin

Ils ont leurs réponses...on a nos questions !

Le contexte...

→ Des ministres qui jouent à cache-cache depuis la **prise de contact** du 29 juin 2017. « Rendez-vous à l'automne » avaient-ils dit...mais aucune nouvelle jusqu'ici !

→ « Action publique 2022 » qui révèle sa vraie nature : **« Démolition publique 2022 »**, et des ministres qui regardent ailleurs et tentent de mettre leur administration seule en première ligne avec pour seul paravent un pseudo **agenda « social »**

→ Une administration dont on en viendrait presque à souhaiter qu'elle touche un jour le fond...jusqu'à rendre **16 millions d'Euros** de masse salariale fin 2017, en trouvant cela « normal ».

Suite à la lettre ouverte adressée aux ministres par FO, ces derniers sont enfin amenés à sortir du bois...à l'occasion d'un rendez-vous fixé à l'aube du 16 février.

A retenir sur « Action Publique 2022 »

- Les arbitrages ne seraient pas encore pris, et ne feraient pas consensus en interministériel. Les ministres s'engagent à rencontrer les OS avant toute annonce.
- Concernant l'organisation des services territoriaux de l'État, les ministres défendent le lien Administration Centrale/Services Déconcentrés...mais l'appétit du ministère de l'Intérieur est grande ! FO intervient à tous les niveaux pour la contrer...les ministres sont appelés à en faire de même.
- Établissement « Route de France » : c'est une des propositions faite par le ministère pour soi-disant résoudre la question des moyens affectés au réseau routier national. A une bonne question, une bien mauvaise réponse qui ouvrirait la perspective d'une privatisation. La FEETS-FO, compétente sur les DIR et les sociétés d'autoroutes est bien placée pour ne pas se laisser berner...
- Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires : une mission de préfiguration sera mise en place en vue de la création d'un service à compétence national rattaché au CGET.
- Cerema : en écho aux 2 derniers points, FO a alerté sur le risque d'éclatement de l'établissement, et exigé la nomination rapide d'un directeur général.
- Météo France : FO remet en séance une pétition de 1100 agents de l'établissement (chiffre non définitif) exprimant l'opposition du personnel au projet présenté par le directeur général.
- Opérateurs de l'eau et de la biodiversité : les ministres renvoient à la mission CGEDD/Inspection des Finances

En savoir plus sur les propositions des ministres sur AP 2022



A retenir sur les sujets « RH »

FO avait posé les « questions qui fâchent » en amont du **dernier CTM** :

- publication des taux de promotion 2018/2020 pour les corps gérés par le ministère
- publication des textes rendus nécessaires par la mise en œuvre de PPCR
- publication des textes traduisant la demande de dérogation au RIFSEEP pour les corps soumis à l'ISS
- rédaction des arrêtés et notes de gestion relatives à l'ensemble des corps ayant basculé au RIFSEEP en 2017
- arbitrages attendus sur la mise en œuvre de la déprécarisation Sauvadet
- ...et beaucoup d'autres dossiers coincés au guichet unique de la Fonction Publique

Ce qui a provoqué une réunion d'arbitrage au niveau du Premier ministre, dont la teneur exacte doit nous être communiqué par écrit par la SG des ministères.

A retenir à ce stade :

- dérogation au RIFSEEP accordée au moins pour 2018 pour les corps soumis à l'ISS
- arrêtés relatifs aux corps ayant basculé au RIFSEEP en 2017 : les arbitrages seraient rendus, notamment pour les Agents Techniques de l'Environnement/Techniciens de l'Environnement
- indemnité temporaire d'activité en accompagnement des restructurations au sein de VNF : l'arbitrage serait rendu...mais pas forcément à la hauteur des demandes !
- textes correctifs à PPCR : certains seraient validés...
- taux de promotion : ils sont désormais fixés et nous seront communiqués
- le principe d'une réforme statutaire pour les corps d'exploitation serait acté

Autant d'affaires à suivre...et sur lesquelles FO sera vigilante quant à leur concrétisation !



**Sur
« l'affaire
des 16
millions »
rendus fin
2017 :**

Face à une administration qui tente de minimiser la gravité de cette mesure de gestion, FO remet en perspective quelques ordres de grandeur devant les ministres. Cela signifie que, loin de se satisfaire des baisses d'effectifs imposées dans les Loi de finance (2 % en 2018), **la DRH ajoute 0,6 % de mesure de rigueur supplémentaire.** Or, 0,6 % de la masse salariale, cela correspond à :

- **240 agents non recrutés sur les corps ministériels**
- **l'équivalent du montant des mesures catégorielles** mises en œuvre en 2013 et 2014, le double de celles mises en œuvre en 2015
- **l'équivalent de presque 6 x le montant du plan de requalification** en cours
- **l'équivalent de 400 euros de mesure salariale par agent** sous plafond d'emploi du ministère
- **l'équivalent de 1,6 x le coût de la réforme statutaire des IPEF** en 2010...donc de quoi mettre en œuvre plusieurs réformes statutaires majeures !

Pour FO, ce constat est totalement inacceptable et injustifiable !!!

**En
conclusion**

Face à la gravité de la situation décrite par FO, non contestée, le ministre d'État indique devoir prendre du recul pour définir les suites à donner. Sur la question des effectifs, nos ministres semblent découvrir l'objectif de suppression de 50 000 postes de fonctionnaires d'État...affirmant que leurs ministères n'auraient pas à en supporter 80 % comme en 2018. Rien de rassurant derrière cette affirmation...**les agents de nos ministères devront se défendre par eux même pour éviter le pire !**

Une seule réponse : tous en grève le 22 mars !!!



Rencontre bi-latérale avec les ministres du 16 février 2018

Déclaration de FO en réponse au monologue des ministres

Puisque le timing imposé à cette rencontre matinale est plus que serré – 3/4 d’heures accordés à la première organisation de vos ministères ! - nous irons droit au but.

Lors de notre première et dernière entrevue du 29 juin 2017, vous nous aviez indiqué souhaiter nous rencontrer à l’automne. Il aura fallu attendre le 16 février 2018.

Trouvez-vous cela normal ?

Vos ministères contribuent à 80 % des suppressions de postes des administrations de l’État en 2018, soit l’équivalent de :

- 10 DDT, par ailleurs placées dans le viseur des appétits du ministère de l’Intérieur et fragilisées par l’apparition du « droit souple » expérimental ,
- 2 DREAL, elles-mêmes menacées par une OPA hostile des préfets de département,
- 2 DIR dans un contexte de rumeurs sur leur avenir, FO s’étant fait entendre à l’occasion des assises de la mobilité,
- l’ensemble des DIRM, dont les missions sont sur la sellette,
- l’ensemble des DEAL,
- 3 directions d’administration centrale,
- l’ensemble de nos écoles et centres de formation, ainsi que la totalité des Services Techniques Centraux,
- l’IFSTTAR,
- L’AFB,
- la quasi totalité de l’ONCFS,
- l’IGN,
- 5 directions du Cerema,
- 3 directions territoriales de VNF,
- l’ensemble des directions inter-régionales de Météo-France.

Trouvez-vous cela normal ?

Alors que le trafic aérien subit une forte augmentation, le protocole social signé par FO prévoit pour tous les agents des efforts importants de productivité en échange de mesures statutaires et indemnitaires. Pour autant, bien que les réorganisations ont été mises en œuvre, une partie des mesures sociales protocolaires sont toujours bloquées au guichet unique.

Trouvez-vous cela normal ?

Sans même attendre les effets du vaste chantier de démolition de la Fonction Publique annoncé le 1^{er} février sous le label « Action Publique 2022 », votre administration est aujourd'hui incapable d'indiquer comment est géré le RIFSEEP des corps ayant basculé en 2017, quel régime indemnitaire s'applique aux corps techniques, dans quel délai les textes correctifs aux effets de PPCR seront publiés, de même que les textes d'accompagnement des restructurations à VNF, , quelle sera la rémunération de certains agents dont le corps est supprimé ou d'agents déprécarisés, quel taux de promotion s'applique pour des promotions censées avoir été prononcées fin 2017, ou simplement respecter les engagements qui relèvent de sa seule compétence.

Trouvez-vous cela normal ?

Champions de la rigueur budgétaire, vos ministères se payent le luxe d'être aussi les plus ouverts aux recrutements interministériels d'opportunité, et les pires gestionnaires en rendant 16 millions d'euros fin 2017 (soit 400 euros par agent, et largement de quoi financer des mesures catégorielles et statutaires).

Trouvez-vous cela normal ?

Alors que l'agenda social 2017/2019 que vous avez bien voulu nous adresser le 16 janvier 2018 a bien du mal à servir de paravent à ce qui se passe en arrière cuisine, il se permet de passer en force sur le sujet du conventionnement des mutuelles, contre l'expression majoritaire des OS.

Trouvez-vous cela normal ?

Là où la réforme territoriale va déjà induire la division par 2 voire 3 du nombre de représentants du personnel dans les DREAL, votre administration se montre complice d'un projet de diminution drastique dans les autres services en vue des élections 2018, tout en souhaitant ouvertement enlever toute latitude aux OS de maîtriser l'édition de leur propagande, et saisit toute occasion pour appauvrir les instances de dialogue social, comme les CAP.

Trouvez-vous cela normal ?

Alors enfin que des centaines de vos agents étaient sur la brèche la semaine dernière pour faire face aux effets des intempéries, et que les services publics se trouvaient placés sous les critiques médiatiques et politiques après des années de fragilisation volontaire, seuls les agents des collectivités ont été salués par le ministre d'État.

Trouvez-vous cela normal ?

Autant vous dire que, pour FO, cette situation inédite n'a rien de normal, mais est bien au contraire injustifiable et inacceptable.

Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est pour entendre ce que vous comptez faire concrètement pour ne pas devenir les fossoyeurs de vos ministères, sauf à ce que cela soit votre contrat.

Car face au projet de suppression de 50 000 postes de fonctionnaires à l'État d'ici 2022, c'est bien leur existence qui est désormais en jeu !